



<https://medecine.univ-lille.fr/ipa>

DIPLÔME D'ETAT D'IPA CAMPAGNE DE CANDIDATURES 2023-2024

François Puisieux

Professeur des universités - Praticien Hospitalier – Responsable universitaire des études d'IPA

Gwladys Acoulon

IPA psychiatrie et santé mentale- En projet doctoral - Directrice des Etudes d'IPA

- ▶ La pratique Avancée Infirmière : définition
- ▶ Compétences et missions des IPA
- ▶ Les études d'IPA à Lille
 - ▶ Organisation des enseignements
 - ▶ Organisation des stages
 - ▶ Accessibilité et informations pratiques
 - ▶ Retours d'expériences
- ▶ Comment déposer une candidature ?

PLAN

PRATIQUE AVANCÉE INFIRMIÈRE : DÉFINITION

Pour exercer en pratique avancée, un.e infirmier.ère doit:

- ✓ Avoir au moins trois ans d'expérience,
- ✓ Obtenir le diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée reconnu au grade de master

La formation initiale est possible, mais l'exercice ne le sera, lui, qu'après 3 ans à temps complet en tant qu'IDE



- Les personnes soignées sont **confiées à l'IPA par un médecin**, avec son accord et celui des patients, en équipe.

=> coordination, concertation, dans le cadre d'un protocole d'organisation



L'IPA renvoie la personne vers le médecin :

- lorsque les limites de son champ de compétences sont atteintes
- lorsqu'il repèrera une dégradation de l'état de santé d'un patient



► « L'infirmière [en] pratique avancée, est une infirmière **experte**, titulaire du [diplôme de grade] **master** dédié. Après une **expérience clinique**, elle a acquis les connaissances théoriques, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires aux **prises de décisions complexes en autonomie** dans son **champ de compétence**, avec la **responsabilité** de ces actes. L'infirmière [en] pratique avancée mobilise ses **compétences cliniques** pour poser des diagnostics permettant **l'orientation thérapeutique** et la réalisation des **prescriptions** adaptées aux patients. Elle développe son expertise fondée sur la **recherche** et les données probantes. »

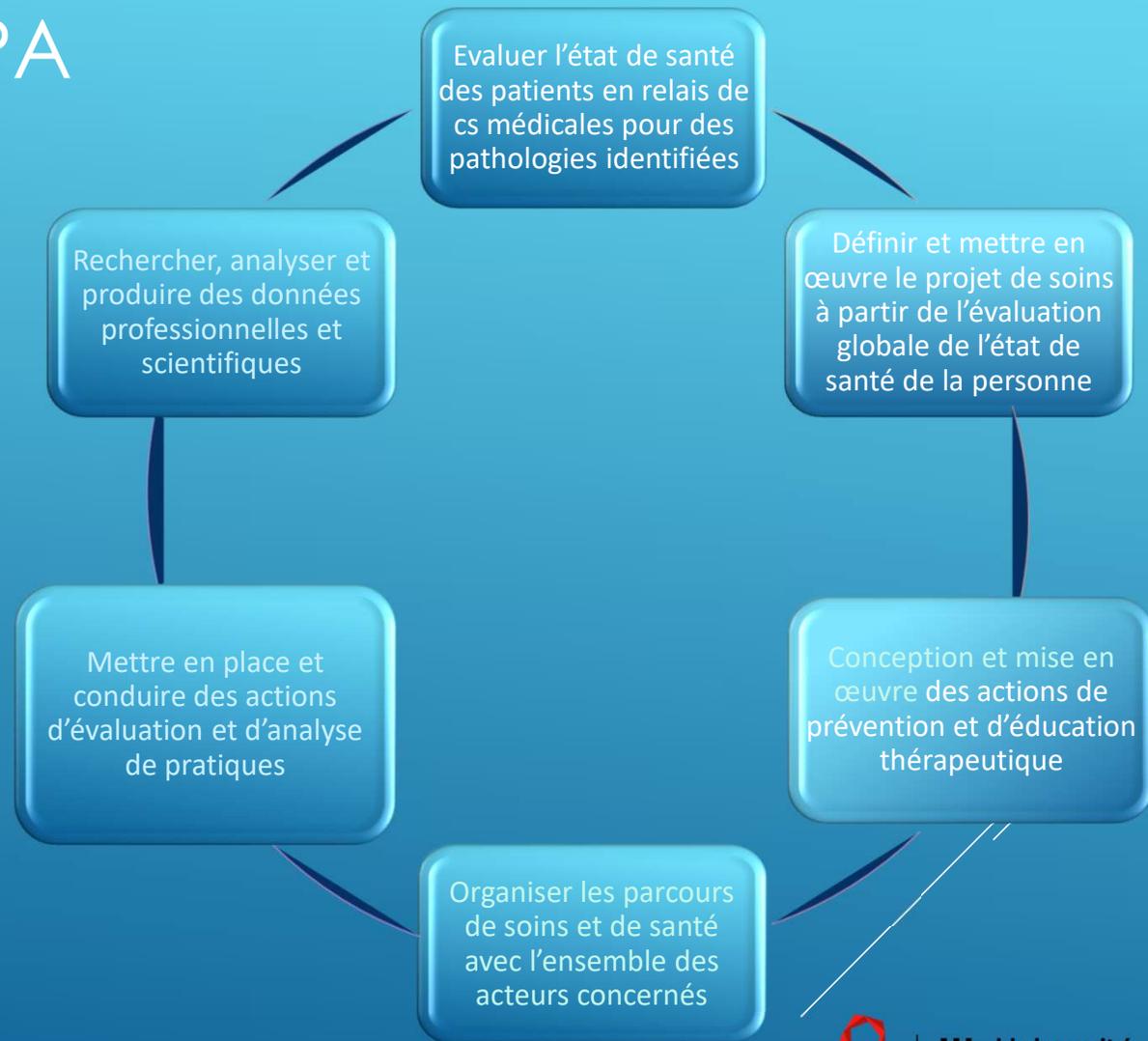
ONI (2017)

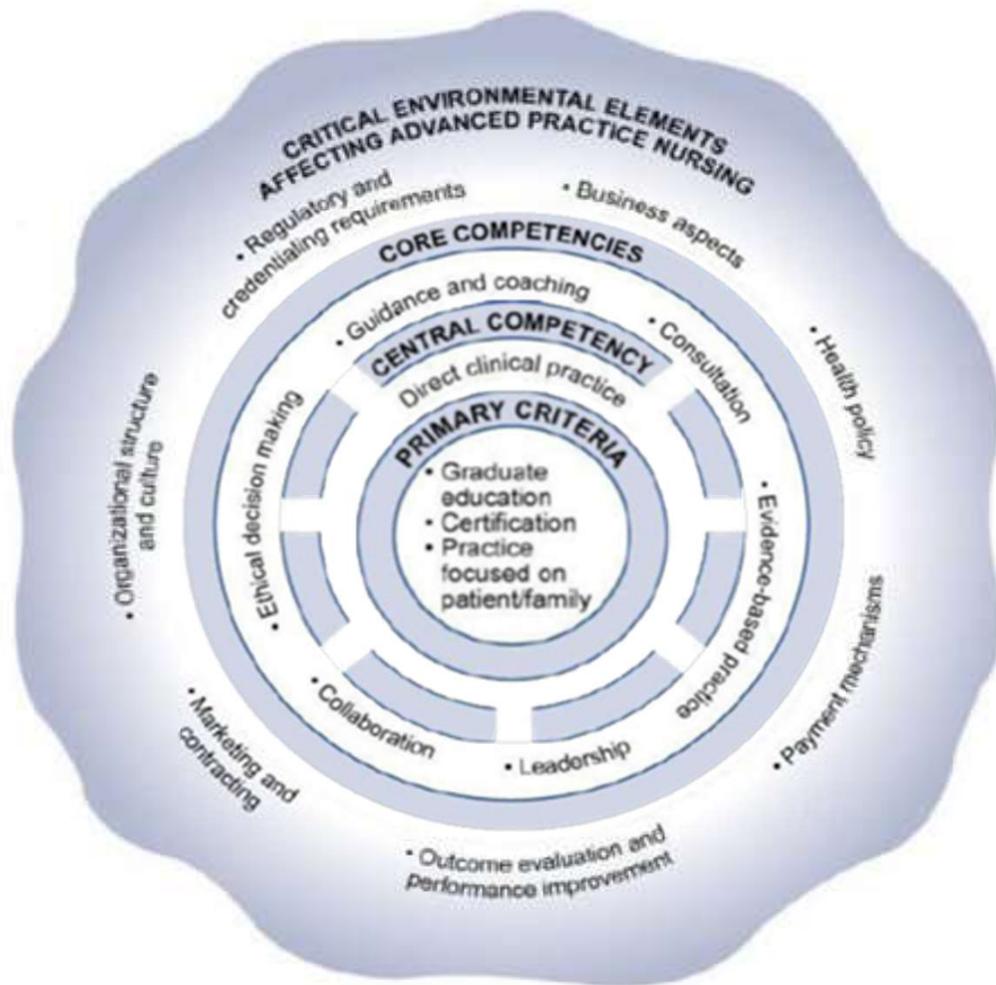
COMPÉTENCES ET MISSIONS DES IPA



COMPÉTENCES IPA

- Des **compétences cliniques**, directement auprès des personnes soignées
- Dans une **approche populationnelle** au cœur du système de santé (santé publique, parcours de soins et de santé, prévention)
- **Leadership clinique** basé sur les données scientifiques

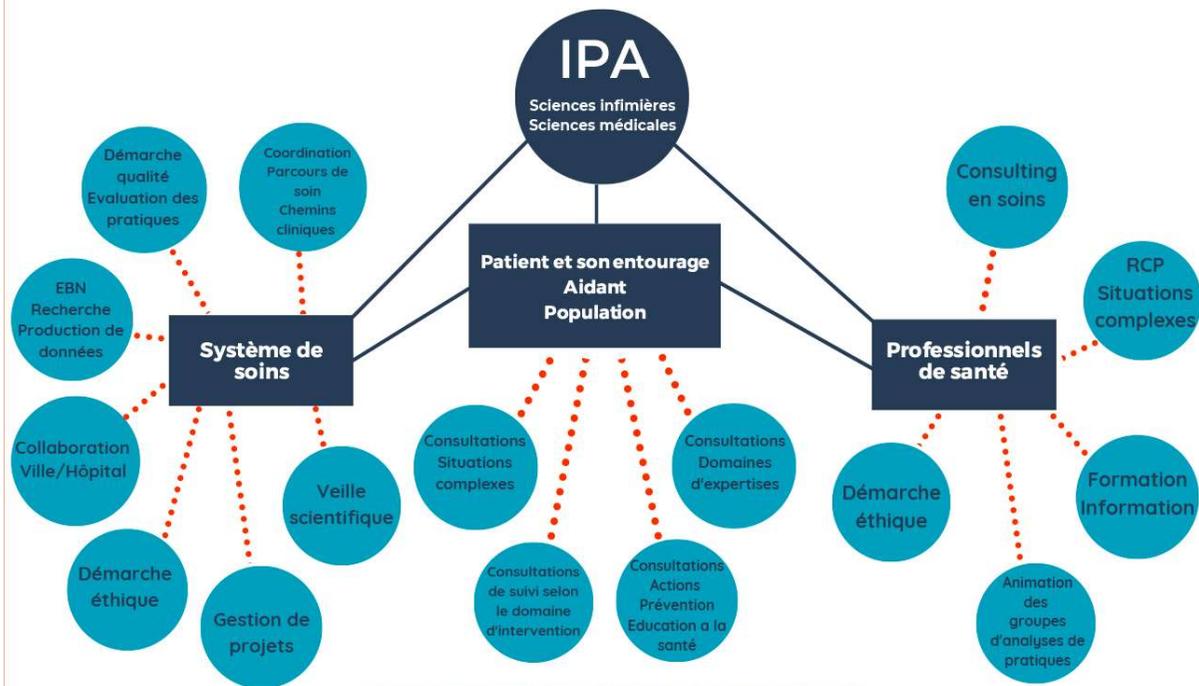




- ✓ Compétence centrale : la pratique clinique directe,
- ✓ qui repose sur la formation, le diplôme, pratiques centrées sur la personne
- ✓ Compétences sociales (ETP, pratiques basées sur les données scientifiques, leadership clinique, prise de décisions complexes, recherche et production scientifique)
- ✓ Dans un système de soins complexe

MODÉLISATION DE LA PAI (HAMRIC & AL, USA)

Fonctionnement et compétences des IPA



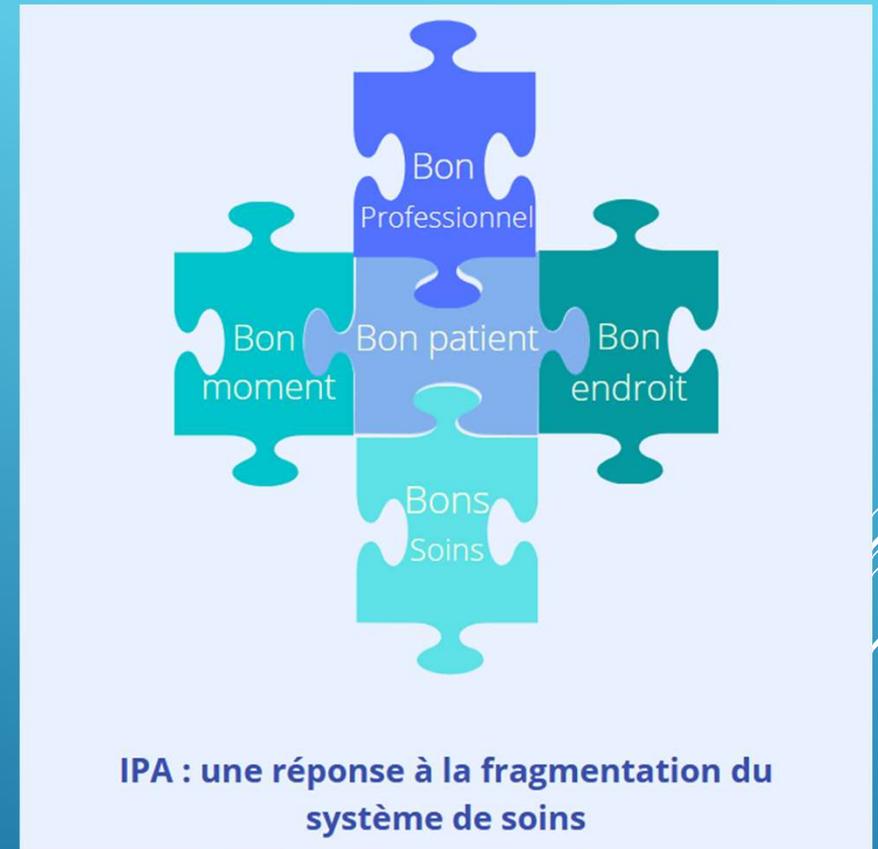
Droits réservés ANFIPA

ASSOCIATION NATIONALE FRANÇAISE DES INFIRMIERES EN PRATIQUE AVANCEE
anfipa.fr secretariat@anfipa.fr

Production: Saiqa Ghulam
Infographie: Samira Ahayan

IPA : une profession nouvelle qui s'implante

- La pratique avancée infirmière continue à se définir en France
- Relais de consultations médicales, oui ...
- ... mais pas sans fluidification des parcours et collaboration interprofessionnelle :
- De l'huile dans les rouages du système de santé
- Au service de la population et d'une offre de soins de qualité



Idée originale : H. Bihya, IPA PSM, EPSMAL, modélisé par G. Acoulon

LES ETUDES D'IPA À LILLE



1ère année

Semestre 1	Semestre 2
UE Clinique (1)	UE Clinique (2)
UE Sciences infirmières et pratique avancée	UE Formation et analyse des pratiques professionnelles
UE Responsabilité, éthique, législation, déontologie	UE- Santé publique
UE Méthodes de travail	UE Recherche (1)
	UE- Stage

- ▶ Un approfondissement des **connaissances cliniques** (sémiologie médicale, examen clinique...)
- ▶ De nombreux apports permettant de mieux comprendre le **système de santé** français
- ▶ Des **outils** pour améliorer la qualité des soins
- ▶ Apprentissage de la **méthodologie de recherche**
- ▶ Stage de 2 mois avec productions écrites

LA PREMIÈRE ANNÉE EN TRONC COMMUN

5 mentions

Pathologies chroniques stabilisées

Oncologie-hématologie

Maladie rénale chronique, dialyse et transplantation rénale

Urgences

Santé mentale et psychiatrie

ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES À LA MENTION CHOISIE EN 2È ANNÉE

2 ^{ème} année	
Semestre 1	Semestre 2
UE Recherche (2)	UE- Stage
UE Langue vivante	UE Mémoire
UE spécifique : Bases fondamentales	
UE spécifique : Clinique	
UE spécifique : Parcours de Santé	

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS*

		1 ^{ère} année – 1 ^{er} semestre																																		
		Septembre					Octobre					Novembre					Décembre					Janvier					Février									
		L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V			
M			SI	SI																									SI							
AM			SI																										SI							
M					CL	CL																								CL	CL			CL	CL	CL
AM				CL	CL	CL																							CL				CL	CL	CL	
M	RENTREE						A1						A1	A1																						
AM							A1						A1	A1																						
M								B1	B1						B1																					
AM								B1	B1						B1																					
M										C1	C1				C1																					
AM										C1	C1				C1																					
M												D1	D1					D1																		
AM												D1	D1					D1																		
M																				E3			E1	E1					E3							
AM																			E1	E3			E1	E1					E3	E3				E1		
M																					G1	G1			G1											
AM																					G1	G1			G1											
M																			H12																	
AM																			H12																	

* Répartition des enseignements communiquée à titre indicatif. Leur organisation pourra être différente pour l'année universitaire 2023-2024 et sera accessible prochainement sur la page web des études IPA de l'Université de Lille

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS*

1 ^{ère} année – 2 ^{ème} semestre																												
		Mars						Avril					Mai					Juin					Juin					
		L	M	M	J	V	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
M														CL					CL	CL	CL			CL	CL			
AM														CL					CL	CL	CL			CL	CL			
M	A2										A2	A2																
AM	A2										A2	A2																
M							B2	B2							B 2													
AM							B2	B2							B2													
M						C2			C2				C2															
AM						C2			C2				C2															
M			D2	D2						D2																		
AM			D2	D2						D2																		
M															E4	E4					E 4							
AM															E4	E4					E4							
M		H12																										
AM		H12																										

* Répartition des enseignements communiquée à titre indicatif. Leur organisation pourra être différente pour l'année universitaire 2023-2024 et sera accessible prochainement

ORGANISATION DES STAGES

▶ Terrains de stages et maîtres de stages

Les terrains de stage sont agréés

Ils font l'objet d'une **convention** entre la faculté de médecine de Lille et l'établissement proposant un terrain de stage. Cette convention précise :

- ▶ Les modalités d'organisation
- ▶ Les modalités d'encadrement
- ▶ Le déroulement des stages

▶ Précisions :

Stages en lien avec le projet professionnel de l'étudiant

*Terrains de stages **différents et distincts** du lieu d'activités et d'exercice de l'étudiant*

Jury de validation désigné par le doyen de la faculté

En cas de **non validation** d'un stage, un **nouveau stage** est à effectuer

Les terrains de stages sont identifiés en fonction des 5 mentions autorisées

ORGANISATION DES STAGES

Un carnet de stage identifie les objectifs transversaux et spécifiques du stage

- Permet le suivi, la progression et l'évaluation
- Porte sur les activités adaptées aux compétences transversales et spécifiques à acquérir
- Suivi de la progression de l'étudiant par le maître de stage

Co-encadrement par un médecin et un cadre de santé (qui peut déléguer à un IPA ou un IDE expert)

ORGANISATION DES STAGES : 1^{ÈRE} ANNÉE

2 mois au cours du 2^{ème} semestre de formation

- ▶ Stage « découverte » réalisé dans un service dont la spécialité médicale doit permettre à l'étudiant de s'assurer que le choix de sa future mention en 2^{ème} année corresponde bien à son projet professionnel.

▶ Objectifs :

- ▶ **Développer les compétences cliniques** de l'infirmier en pratique avancée
- ▶ **Observer et analyser le fonctionnement d'une structure** prenant en charge la santé d'une population
- ▶ **Décrire et analyser** un aspect de l'exercice professionnel observé en lien avec les missions de l'infirmier en pratique avancée

▶ Evaluation :

- ▶ Rapport de stage (format et contenu déterminé par l'université) évalué par le maître de stage.
- ▶ Validation du stage par jury (un enseignant-chercheur, responsable des stages)

ORGANISATION DES STAGES : 2È ANNÉE

4 mois au cours du **4^{ème} semestre** de formation, dont les **objectifs sont en lien direct avec la mention choisie** afin de développer les compétences requises pour l'exercice d'IPA dans les rôles suivants :

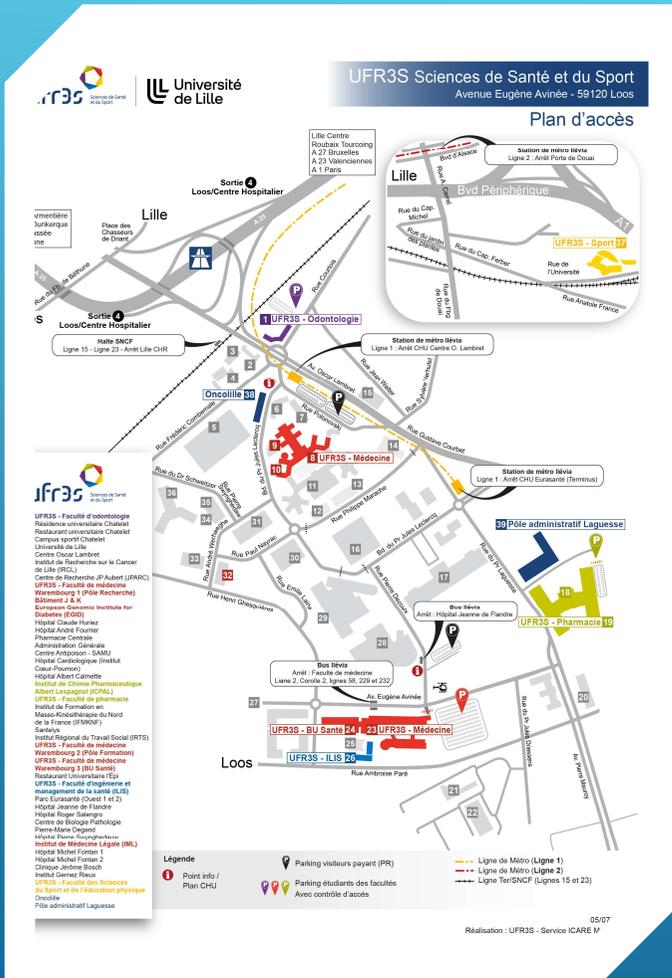
- ▶ La **clinique**
- ▶ Le **conseil, la consultation**
- ▶ **L'éducation**
- ▶ Le **leadership**
- ▶ La **recherche**

Objectifs :

- ▶ Savoir **évaluer une situation clinique** et mettre en œuvre des actions à visée de **conclusion clinique** ou **thérapeutique** dans le cadre de la pratique avancée
- ▶ Développer ses capacités réflexives en questionnant les **sciences infirmières** et les **sciences contributives** à l'exercice professionnel des IPA
- ▶ **Développer la posture professionnelle** attendue dans le cadre de la pratique avancée

Evaluation

- ▶ Supervision d'un maître de stage qui favorise l'acquisition des compétences et l'autonomie des stagiaires
- ▶ Validation du stage par jury (un enseignant-chercheur, 2 enseignants intervenant dans la formation dont au moins un infirmier ou un IPA et d'un infirmier encadrant le stage dans l'établissement d'accueil)



- ▶ Les enseignements sont dispensés **en présentiel**, soit à la faculté de médecine Henri Warembourg de Lille, soit à l'Institut Lillois en Ingénierie de la Santé, au coeur du CHU de Lille et de la zone d'activité Eurasanté, à ~10 min du centre ville de Lille

<https://medecine.univ-lille.fr/acces>

<https://ilis.univ-lille.fr/>

- ▶ Les transports en commun desservent l'université
 - ▶ métro Ligne 1, arrêt CHU – Eurasanté (7 arrêts de la Gare Lille Flandres)
 - ▶ Bus, arrêt fac de médecine
 - ▶ Stations V'Lille à proximité
 - ▶ Les lePA ont accès au parking de l'Université où un garage à vélo est mis à disposition

<https://www.ilevia.fr/fr/>

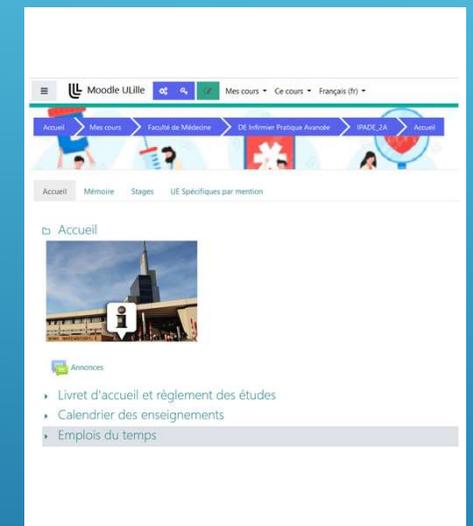
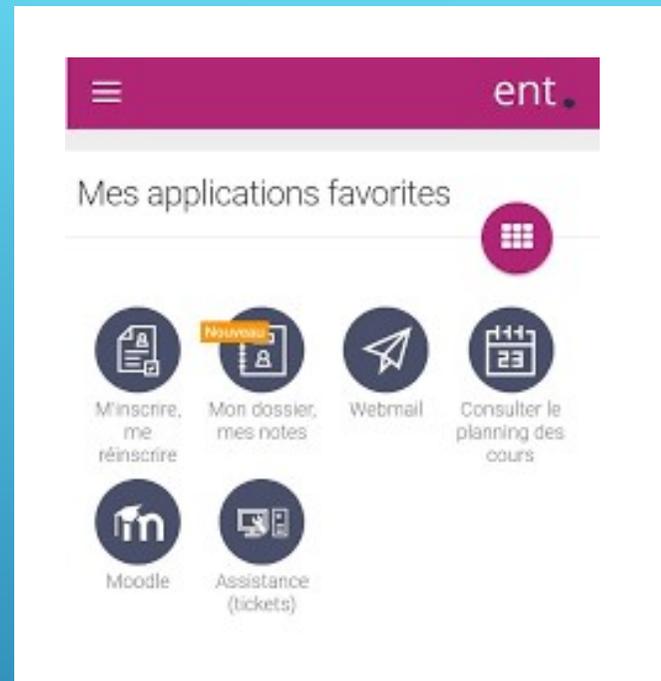
- ▶ L'Université de Lille met à disposition ses ressources pour les lePA :
 - ▶ Resto U
 - ▶ Bibliothèques Universitaires
 - ▶ Parcours santé dans les locaux de la faculté

ACCESSIBILITÉ ET INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ Après son inscription, chaque lePA dispose d'un ENT

https://infotuto.univ-lille.fr/fileadmin/user_upload/infotuto/pdf-docs/Etu_outils_et_services_num_2021_09_07.pdf

- ▶ Adresse mail Universitaire et identité numérique
- ▶ Accès aux ressources électroniques des bibliothèques universitaires (Pubmed, Cairn, Science revues professionnelles et scientifiques, françaises et internationales)qs
- ▶ Moodle : une plateforme d'échanges avec l'équipe pédagogique (dépôt des cours, emplois du temps, rendus de travaux)
- ▶ Chaque étudiant dispose d'un espace de stockage en ligne avec applications bureautiques intégrées (Nextcloud)



L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)



- Evolution importante de chacun des étudiants
- **La quantité de travail personnel est estimée à 80h/mois de formation**
 - ✓ Nécessité d'un investissement personnel conséquent (formation dense, nombreux travaux écrits en contrôle continu et sous forme de partiels en fin de semestre)
 - ✓ Soutien institutionnel préférable
 - ✓ Capacités organisationnelles indispensables

RETOURS D'EXPÉRIENCE

- **Structuration et approfondissement** du raisonnement clinique
- Développement de la compréhension des freins et leviers à la **fluidification des parcours de soins** dans un système de santé complexe
- Développement des capacités à trouver des informations fiables, **fondées sur les preuves**, et à les **implanter** dans la pratique des équipes
- Des stages permettant de se préparer aux nouvelles responsabilités de la profession
- Acquisition de capacités à **produire des données scientifiques** afin de **valoriser la profession** infirmière et l'ancrer dans son **universitarisation**

COMMENT DEPOSER UNE CANDIDATURE ?



Récapitulatif de votre candidature - ACOULON GWLADYS (2 V)

Informations détaillées	Dates utiles	Adresse de contact
<p>Formation DE1 infirmier(e) en pratique avancée - tronc commun</p> <p>Statut du dossier En attente de la transmission électronique de votre dossier</p> <p>Décision En attente</p>	<p>Date limite de retour 14/05/2023</p>	<p>Faculté de Médecine Pôle Formation 59045 LILLE Mail : ipade-medecine@univ-lille.fr</p> <p>N'attendez pas la date limite de retour des dossiers pour compléter vos pièces justificatives et transmettre votre dossier via cette application.</p>

⚠ N'oubliez pas de consulter les onglets 'Formulaires complémentaires', 'Informations complémentaires'

📁 Pièces justificatives 📄 Formulaires complémentaires ⓘ Informations complémentaires

Procédure dématérialisée, veuillez déposer vos pièces via les commandes du tableau avant le 14/05/2023. Une fois fait vous devrez transmettre votre candidature.

Pièce justificative	Fichier	Statut	Pièce conditionnelle	Commentaire
Curriculum vitae détaillé dans lequel vous soulignerez vos expériences (professionnelles, personnelles ou associatives) en rapport avec la formation choisie	<input data-bbox="645 730 696 767" type="button" value="+"/>	En attente du dépôt de votre pièce justificative		
Lettre de motivation dans laquelle vous indiquerez comment cette formation s'inscrit dans votre projet universitaire et professionnel (attentes, objectifs). Vous préciserez également et détaillerez vos expériences récentes ainsi que les connaissances et/ou compétences déjà acquises. Le cas échéant, vous préciserez votre projet de recherche	<input data-bbox="645 804 696 841" type="button" value="+"/>	En attente du dépôt de votre pièce justificative		
Relevé de notes du semestre 1 de l'année en cours	<input data-bbox="645 877 696 914" type="button" value="+"/>	En attente du dépôt de votre pièce justificative	<input data-bbox="1615 877 1827 906" type="button" value="Non concerné par cette pièce"/>	
L'intégralité des relevés de note pour l'ensemble de votre cursus dans l'enseignement supérieur (par semestre et session d'examen)	<input data-bbox="645 919 696 956" type="button" value="+"/>	En attente du dépôt de votre pièce justificative	<input data-bbox="1615 919 1827 948" type="button" value="Non concerné par cette pièce"/>	
Pour les formations non universitaires ou suivies à l'étranger, le programme détaillé des enseignements suivis, le cas échéant traduit en français par un traducteur assermenté (sauf si le document est en anglais)	<input data-bbox="645 960 696 997" type="button" value="+"/>	En attente du dépôt de votre pièce justificative	<input data-bbox="1615 960 1827 989" type="button" value="Non concerné par cette pièce"/>	
Pour les candidats originaires d'un pays non francophone et qui n'ont jamais suivi d'études en France ou dans un pays francophone : certificats et diplômes de français permettant de justifier votre niveau de connaissance de la langue (DALF, DELF, TCF) Attention, cette pièce ne concerne pas les candidats à un master dispensé en anglais. Si vous n'êtes pas concerné par la pièce demandée, vous cliquez sur : "Non concerné par cette pièce"	<input data-bbox="645 1054 696 1091" type="button" value="+"/>	En attente du dépôt de votre pièce justificative	<input data-bbox="1615 1054 1827 1083" type="button" value="Non concerné par cette pièce"/>	



Retrouvez le guide du candidat ici :

<https://ged.univ-lille.fr/nuxeo/nxfile/default/ad4a8cf-d4b2-43b1-afb5-15d4c89c4d2e/blobholder:0/guide-du-candidat.pdf>

Pièces justificatives

Formulaires complémentaires

Informations complémentaires

Procédure dématérialisée, veuillez déposer vos pièces via les commandes du tableau avant le 14/05/2023. Une fois fait vous devrez transmettre votre candidature.

Pièce justificative	Fichier	Statut	Pièce conditionnelle	Commentaire
L'ensemble de vos diplômes ou titres obtenus dans le supérieur (y compris le baccalauréat), le cas échéant traduit en français par un traducteur assermenté (sauf si le document est en anglais)		En attente du dépôt de votre pièce justificative	Non concerné par cette pièce	
Pour chaque stage mentionné dans votre CV et/ou lettre de motivation : attestations de fin de stage		En attente du dépôt de votre pièce justificative	Non concerné par cette pièce	
Pour chacune des expériences professionnelles mentionnées dans votre CV et/ou lettre de motivation, en lien avec la formation demandée, un certificat de travail reprenant la période de travail, l'activité exercée et le statut et/ou tout justificatif d'acquis personnels, d'expériences sociales, et de formation permettant d'argumenter la demande		En attente du dépôt de votre pièce justificative	Non concerné par cette pièce	
Si vous êtes demandeur d'emploi : attestation de demandeur d'emploi		En attente du dépôt de votre pièce justificative	Non concerné par cette pièce	
Réponse au formulaire complémentaire : Identification de votre situation		En attente du dépôt de votre pièce justificative		
Relevé de notes du baccalauréat ou du titre obtenu en équivalence		En attente du dépôt de votre pièce justificative	Non concerné par cette pièce	
Photocopie recto/verso de votre pièce d'identité		En attente du dépôt de votre pièce justificative		
Attestation d'enregistrement au répertoire ADELI		En attente du dépôt de votre pièce justificative	Non concerné par cette pièce	
Attestation de prise en charge financière en formation professionnelle continue		En attente du dépôt de votre pièce justificative	Non concerné par cette pièce	
Caducée -carte professionnelle en cours de l'Ordre National des Infirmiers		En attente du dépôt de votre pièce justificative	Non concerné par cette pièce	
FORMATIONS COMPLEMENTAIRES		En attente du dépôt de votre pièce justificative	Non concerné par cette pièce	
Pièce complémentaire candidature IPA - Choix Mention et statut		En attente du dépôt de votre pièce justificative		
Courrier de soutien de l'employeur		En attente du dépôt de votre pièce justificative	Non concerné par cette pièce	

✕ Fermer

Annuler la candidature

Transmettre ma candidature

Télécharger mon dossier

- Décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037218115>

- Arrêté du 18 juillet 2018 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000037218463/>

- Rapports IGAS :

- « Trajectoires pour de nouveaux partages de compétences entre professionnels de santé » (nov. 2021)

<https://www.igas.gouv.fr>

- Concertation sur la pratique avancée infirmière (juil. 2022) <https://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2022-010r-rapport.pdf>

Merci pour votre attention



Contacts :

Gestionnaires de formation : ipade-medecine@univ-lille.fr

francois.puisieux@chu-lille.fr

gwladys.acoulon@univ-lille.fr

Page web : <https://medecine.univ-lille.fr/ipa>